

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/10/2024 - 19854 - 1992 B 00945 - 389 085 713 - SOCIETE JPH

Bilan

copie certifiée à l'original.

le président *[Signature]*19 OCT 2024 1385h
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 288	1 288		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	998		998	998
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	5 861 006		5 861 006	3 009 098
Prêts				
Autres immobilisations financières	99		99	99
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 863 391	1 288	5 862 103	3 010 195
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 440		1 440	1 440
Autres créances	378 582		378 582	100 057
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	7 207 367		7 207 367	7 705 143
Disponibilités	731 103		731 103	5 763 076
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 318 492		8 318 492	13 569 716
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

Capital	108 137	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	13 719 922	3 140 100
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	83 242	12 918 117
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 923 301	16 190 216
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	997	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	67 997	998
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 300	14 865
Dettes fiscales et sociales	180 000	373 831
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	257 294	389 694
Ecarts de conversion passif		
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	257 294	389 694
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	997	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)		39 649	-39 649	-100,00
Chiffre d'affaires net		39 649	-39 649	-100,00
Dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	57	3	54	NS
Total produits d'exploitation	57	39 652	-39 595	-99,86
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.		265	-265	-100,00
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	62 000	1 152 328	-1 090 328	-94,62
Impôts, taxes et vers. assim.	975	1 396	-421	-30,16
Salaires et Traitements				
Charges sociales		2 604	-2 604	-100,00
Amortissements et provisions		6 050	-6 050	-100,00
Autres charges	3	12	-9	-76,05
Total charges d'exploitation	62 977	1 162 655	-1 099 677	-94,58
Opérations en commun				
Produits financiers	234 534	35 148	199 386	567,28
Charges financières	284	20	264	NS
Produits exceptionnels		17 589 468	-17 589 468	-100,00
Charges exceptionnelles		3 187 185	-3 187 185	-100,00
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	88 088	396 292	-308 204	-77,77

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOCIETE JPH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 14 180 595 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 83 242 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/06/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 288			1 288
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 288			1 288
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	998			998
- Autres titres immobilisés	3 009 098	2 851 908		5 861 006
- Prêts et autres immobilisations financières	99			99
Immobilisations financières	3 010 195	2 851 908		5 862 103

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			2 851 908	2 851 908
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 288		1 288
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		1 288		1 288

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 380 121 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	99		99
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 440	1 440	
Autres	378 582	378 582	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

INTÉRÊTS COURUS S/DAT	42 395

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 108 137 € décomposé en 6 928 titres d'une valeur nominale de 16 €.

ACTIONS	7 688		760	6 928

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 257 294 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	997	997		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 300	8 300		
Dettes fiscales et sociales	180 000	180 000		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	67 997	67 997		
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	67 997			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 67 996 €.

Notes sur le bilan**Charges à payer**

FNP FOURNISSEURS	5 300

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 390 €

Honoraire des autres services : 0 €

Résultat financier

Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	161 089	35 148
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	73 445	
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	284	20
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Garantie d'actif et de passif suivant protocole de cession de titres	3 000 000
Autres engagements donnés	3 000 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Le 20/12/2022, la société JPH a cédé à la société ESKA'ONE tous les titres qu'elle détenait dans les sociétés SOCIETE RIAUX, MAUGES ESCALIERS et CONCEPT ET POSE

Dans le cadre du contrat de cession de ces titres, la société SAS SOCIETE JPH a pris des engagements de garantie d'actif et de passif dans la limite d'un montant de 3 000 000 euros, avec une franchise de déclenchement à 100 000 euros.

SOCIETE JPH

Société par actions simplifiée
au capital de 102.205,56 euros
Siège social : Pré de la Rivière
35560 BAZOUGES-LA-PEROUSE

389 085 713 RCS RENNES

* * * * *

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE
A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 SEPTEMBRE 2024**
Extrait du texte des résolutions

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale propose d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2024, s'élevant à 83.241,97 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 83.241,97 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 83.241,97 euros

TOTAL : 83.241,97 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Décision hors agoa 02/04/2024	Décision hors agoa 21/11/2023	Décision hors agoa 30/10/2023	2022/2023	2021/2022
Dividende brut total	120.000 €	150.000 €	600.000 €	/	/
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	/	/	/	/
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	120.000 €	150.000 €	600.000 €	/	/
Dividende assujetti au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI)	120.000 €	150.000 €	600.000 €	/	/

SOCIETE JPH

Société par actions simplifiée
au capital de 102.205,56 euros
Siège social : Pré de la Rivière
35560 BAZOUGES-LA-PEROUSE

389 085 713 RCS RENNES

* * * * *

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 SEPTEMBRE 2024

Extrait du procès-verbal

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2024, s'élevant à 83.241,97 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 83.241,97 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 83.241,97 euros

TOTAL : 83.241,97 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Décision hors agoa 02/04/2024	Décision hors agoa 21/11/2023	Décision hors agoa 30/10/2023	2022/2023	2021/2022
Dividende brut total	120.000 €	150.000 €	600.000 €	/	/
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	/	/	/	/
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	120.000 €	150.000 €	600.000 €	/	/
Dividende assujéti au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI)	120.000 €	150.000 €	600.000 €	/	/

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extraits
certifiés conformes
Le Président

*Copie conforme à l'original
certifié*





COMPTAGESMA AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

SARL au capital de 13.620 euros - RCS St Malo 379 014 764 - N° TVA intracommunautaire FR22 379 014 764

SAS SOCIETE JPH

Société par actions simplifiée au capital de 108 137,36 euros

Siège social : Pré de la Rivière

35560 BAZOUGUES-LA PEROUSE

389 085 713 RCS RENNES

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2024

Saint-Malo

13 rue du Clos Matignon
35400 Saint-Malo
02 99 40 96 52

Rennes

Rue de la Terre Victoria, Bâtiment A
35760 Saint-Grégoire
02 99 87 54 54

Dinan

6 rue de la Tramontane
22100 Taden
02 96 85 27 85



www.comptagesma.com



contact@comptagesma.fr

Membre  Alliance eurus

CNCC
COMMISSAIRE
NAUX COMPTES

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

À l'assemblée générale de la société SAS SOCIETE JPH,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SOCIETE JPH relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

Exercice clos le
31 mars 2024

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

SAS SOCIETE JPH

Exercice clos le
31 mars 2024

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Grégoire, le 15 septembre 2024,

Le commissaire aux comptes

COMPTAGESMA AUDIT



Thomas LE PORS

Bilan

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2024	Net 31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 288	1 288		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	998		998	998
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	5 861 006		5 861 006	3 009 098
Prêts				
Autres immobilisations financières	99		99	99
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 863 391	1 288	5 862 103	3 010 195
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 440		1 440	1 440
Autres créances	378 582		378 582	100 057
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	7 207 367		7 207 367	7 705 143
Disponibilités	731 103		731 103	5 763 076
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 318 492		8 318 492	13 569 716
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	14 181 883	1 288	14 180 595	16 579 911
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

	31/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	108 137	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	13 719 922	3 140 100
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	83 242	12 918 117
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 923 301	16 190 216
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	997	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	67 997	998
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 300	14 865
Dettes fiscales et sociales	180 000	373 831
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	257 294	389 694
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	14 180 595	16 579 910
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	257 294	389 694
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	997	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	du 01/04/22 au 31/03/23 12 mois	Variation absolue montant	Vari- Bos (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)		39 649	-39 649	-100,00
Chiffre d'affaires net		39 649	-39 649	-100,00
Dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	57	3	54	NS
Total produits d'exploitation	57	39 652	-39 595	-99,86
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.		265	-265	-100,00
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	62 000	1 152 328	-1 090 328	-94,62
Impôts, taxes et vers. assim.	975	1 396	-421	-30,16
Salaires et Traitements				
Charges sociales		2 604	-2 604	-100,00
Amortissements et provisions		6 050	-6 050	-100,00
Autres charges	3	12	-9	-76,05
Total charges d'exploitation	62 977	1 162 655	-1 099 677	-94,58
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-62 920	-1 123 003	-1 060 082	-94,40
Opérations en commun				
Produits financiers	234 534	35 148	199 386	567,28
Charges financières	284	20	264	NS
RÉSULTAT FINANCIER	234 250	35 128	199 123	566,85
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-71 330	-1 087 875	-1 016 545	-105,73
Produits exceptionnels		17 589 468	-17 589 468	-100,00
Charges exceptionnelles		3 187 185	-3 187 185	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-14 402 284	-14 402 284	-100,00
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	88 088	396 292	-308 204	-77,77
BÉNÉFICE OU PÉRIE	88 088	-12 918 117	-12 994 875	-199,86

COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOCIETE JPH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 14 180 595 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 83 242 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/06/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

 Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Audébet d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin de d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 288			1 288
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 288			1 288
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	998			998
- Autres titres immobilisés	3 009 098	2 851 908		5 861 006
- Prêts et autres immobilisations financières	99			99
Immobilisations financières	3 010 195	2 851 908		5 862 103
ACTIF IMMOBILISE	3 010 195	2 851 908		5 862 103

Notes sur le bilan

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			2 851 908	2 851 908
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			2 851 908	2 851 908
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 288			1 288
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 288			1 288
ACTIF IMMOBILISE	1 288			1 288

Notes sur le bilan

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 380 121 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	99		99
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 440	1 440	
Autres	378 582	378 582	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	380 121	380 022	99
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
INTÉRÊTS COURUS S/DAT	42 395
Total	42 395

Notes sur le bilan

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 108 137 € décomposé en 6 928 titres d'une valeur nominale de 16 €.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
ACTIONS	7 688		760	6 928
TOTAL	7 688		760	6 928

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 257 294 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	997	997		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 300	8 300		
Dettes fiscales et sociales	180 000	180 000		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	67 997	67 997		
Produits constatés d'avance				
Total	257 294	257 294		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	67 997			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 67 996 €.

Notes sur le bilan

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Charges à payer

	Montant
FNP FOURNISSEURS	5 300
Total	5 300

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 390 €

Honoraire des autres services : 0 €

Résultat financier

	31/03/2024	31/03/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	161 089	35 148
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	73 445	
Total des produits financiers	234 534	35 148
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	284	20
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	284	20
Résultat financier	234 250	35 128

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Garantie d'actif et de passif suivant protocole de cession de titres	3 000 000
Autres engagements donnés	3 000 000
Total	6 000 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Le 20/12/2022, la société JPH a cédé à la société ESKA'ONE tous les titres qu'elle détenait dans les sociétés SOCIETE RIAUX, MAUGES ESCALIERS et CONCEPT ET POSE

Dans le cadre du contrat de cession de ces titres, la société SAS SOCIETE JPH a pris des engagements de garantie d'actif et de passif dans la limite d'un montant de 3 000 000 euros, avec une franchise de déclenchement à 100 000 euros.